

Conditions Générales de Vente

1. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces C.G.V. à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, que nous aurions émis et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir contre les C.G.V. et les conditions particulières. Toute condition contraire posée par l'acheteur nous sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à notre connaissance.

Conformément à la réglementation en vigueur, nous nous réservons le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente par l'établissement de Conditions de Vente particulières. Nous pouvons, en outre, être amenés à établir des conditions générales de vente catégorielles, dérogatoires aux présentes conditions générales de vente, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs.

2. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, photographies remis à nos clients, demeurent la propriété exclusive de la Société COMPLET, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

Nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

3. CONFIRMATION DE COMMANDE

Nos offres sont faites sans engagement. Les commandes transmises à notre société sont irrévocables pour l'acheteur.

Par commande, il faut entendre tout ordre écrit sous quelque forme que ce soit portant sur nos produits figurant sur nos tarifs, et accepté par notre société, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu. Aucune commande verbale ou téléphonique n'est acceptée. Nous privilégions les commandes par EDI. Les commandes par mail seront confirmées.

Toute commande notée ferme ne pourra être annulée ni modifiée, passé un délai de 24 heures.

En cas de modification de la commande par l'acheteur, acceptée par nous, nous sommes déliés des délais convenus pour son exécution et l'ensemble des frais accessoires déjà engagés donnerait, en tout état de cause, lieu à facturation.

Toute commande non réceptionnée avant 12 heures ne pourra être traitée dans la journée.

4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix sont ceux du tarif en vigueur au jour de la date prévue de livraison; ils s'entendent, par défaut et sauf convention contraire, hors taxes, T.V.A. en sus applicable au jour de la facturation, franco de port à partir de 540 kg par livraison.

Les commandes inférieures sont possibles avec les frais à charge du client.

Les tarifs indiqués dans la confirmation de commande le sont à titre indicatif. Nous nous réservons la possibilité de les revoir en fonction des impératifs commerciaux, économiques, techniques et sociaux.

Pour tous les produits fabriqués et/ou commercialisés par nous, ne figurant pas à nos tarifs, nous appliquerons des prix nets facturés, selon devis.

Nos ventes de marchandises à destination des DOM-TOM et de l'étranger font l'objet de tarifications spéciales.

REMISE D'ENLEVEMENT

Enlèvement effectué en notre dépôt logistique de Forbach.

Minimum d'enlèvement: 540 kg

La facturation est établie sur la base de notre tarif en vigueur, avec déduction d'une remise de 0,03 € HT/kilo par rapport au tarif quantitatif franco.

Au-delà d'un seuil de 750 kg, une déduction d'une remise de 0,08 € HT/kilo par rapport au tarif quantitatif franco.

Aucune déduction ne peut être faite par notre clientèle, sans l'accord préalable de la Direction.

MODALITES DE PAIEMENT

Nos modalités de paiement, à compter de la date de facture, sont les suivantes:

30 jours nets, à compter de la date de facture, par traite acceptée à nous retourner sous 48 heures (Article L511-15 du Code du Commerce).

Aucun escompte n'est consenti à l'acheteur en cas de paiement avant échéance.

Pour toutes échéances supérieures à 30 jours, les frais d'agios restent à la charge de l'acheteur. Nos traites, quelle que soit leur domiciliation, n'opèrent ni novation, ni dérogation à nos conditions de vente.

En cas de retard ou d'ajournement de paiement, des pénalités seront calculées à partir d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal à compter du 31ème jour. Les pénalités de retard sont exigibles sans formalités ni mise en demeure particulière.

En outre après mise en demeure par lettre recommandée avec A.R. restée sans effet, le client doit en sus du montant principal, payer à titre de clause pénale non réductible, un montant forfaitaire de 15% des sommes restant dues, sans préjudice des intérêts moratoires conventionnels.

Nous pourrions en outre suspendre toutes commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de non-paiement, de retrait ou d'annulation de commande, toutes nos créances envers l'acheteur sont considérées comme immédiatement échues sans tenir compte d'éventuels délais de paiement accordés. En cas de cessation de paiements ou de procédure de redressement judiciaire, toute convention intervenue précédemment avec l'acheteur et non encore exécutée est considérée comme résolue.

Tous frais consécutifs à un retard de paiement ou à un impayé, notamment les frais de recouvrement, sont à la charge de l'acheteur qui s'y oblige avec un minimum forfaitaire de 40 € (Loi n° 2012-387 du 22 Mars 2012).

En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation.

Les paiements intervenus s'imputeront en priorité, en cas de factures antérieures toujours ouvertes, sur lesdites factures, ainsi que sur les frais et les intérêts que leur non-paiement dans les délais impartis aura générés. En cas de solvabilité de l'acheteur jugée par nous insuffisante, et nonobstant les conditions antérieurement accordées, nous nous réservons le droit d'exiger de lui des garanties, avant livraison des marchandises le prépaiement des livraisons ou de livrer contre remboursement ou contre mise à disposition d'une garantie laissée à notre libre appréciation ou tout autre disposition particulière prévue dans nos confirmations de commandes.

Nos marchandises sont payables à Forbach. L'acheteur devra rappeler le numéro de la facture correspondant pour tout règlement.

5. LIVRAISON

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif.

Le départ usine de toute commande traitée s'effectuera dans les 48 heures ouvrées sous réserve de disponibilité, auxquelles s'ajouteront les délais du plan de transport. Les livraisons sont opérées en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes. Nous sommes autorisés à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Dans le cas où un délai de livraison a été fermement convenu par écrit, il est considéré comme respecté, soit lorsque le produit a quitté l'usine soit par simple avis de mise à disposition. En cas de mise à disposition, l'acheteur est tenu d'enlever à ses frais les marchandises commandées dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Passé ce délai, nous sommes autorisés à expédier les marchandises ou à les entreposer aux frais de l'acheteur.

L'entreposage dans nos locaux sera facturé à hauteur de 2,50% du montant de la facture par mois civil commencé, tout mois commencé étant dû en entier.

Le déchargement des marchandises est toujours à la charge de l'acheteur, qu'il s'agisse d'un transport par route, fer ou eau. Le déchargement doit être effectué en bonne et due forme à l'aide d'une main d'œuvre adéquate et dans les plus courts délais, à partir du moment de leur arrivée sur le lieu de livraison. Le temps d'attente sera à la charge de l'acheteur.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

Sont considérés comme cas de force majeure nous déchargeant de notre obligation de livrer: la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les aléas climatiques et sanitaires, l'impossibilité d'être approvisionné. Nous tiendrons l'acheteur informé, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés. Dans le cas où les événements considérés comme cas de force majeure se poursuivraient au-delà d'un délai de trois mois, l'acheteur aura la possibilité d'annuler la commande en cause par courrier recommandé avec A.R., sans pouvoir prétendre à des dommages intérêts.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

6. RETOUR DE MARCHANDISE

Accord Préalable: Tout retour de marchandise doit impérativement être précédé d'un accord préalable écrit de notre part. Pour obtenir cet accord, le client est tenu de contacter son interlocuteur commercial habituel par écrit et de compléter un bon de retour qui lui sera transmis par email.

Bon de Retour: Un bon de retour, délivré par nos services, est obligatoire pour toute opération de retour. Ce document doit impérativement accompagner le BL de la marchandise retournée pour être pris en compte.

Refus de Retour: Les produits retournés sans accord préalable et sans bon de retour correctement renseigné ne seront pas acceptés. De ce fait, ils ne feront l'objet d'aucun avoir ni échange.

Ce mode opératoire vise à garantir une gestion optimale des retours de marchandises dans le respect des procédures établies, pour assurer la satisfaction de nos clients et le bon déroulement des opérations logistiques.

7. TRANSFERT DE RISQUE

Toutes les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur. L'acheteur devra faire valoir ses réclamations pour dommages de transport directement contre le transporteur dans les délais fixés par la loi où les usages à cet effet.

Nos marchandises sont livrées Franco domicile à partir de 540 kg, le port est dû intégralement au vendeur si l'expédition est demandée par colis express.

Le risque afférent aux marchandises est transféré à l'acheteur à compter du moment où la marchandise est prête à être livrée dans nos locaux.

8. RESERVE DE PROPRIETE

Nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'à complète exécution par l'acheteur de toutes ses obligations.

L'acheteur s'engage, dès la conclusion du contrat de vente, à assurer pour le compte du vendeur les marchandises sous réserve de propriété. L'acheteur est autorisé à utiliser les marchandises dans le cadre normal de ses affaires.

Cette autorisation disparaît de plein droit en cas de retard de paiement ou lorsque l'acheteur devient insolvable, lorsqu'une procédure de redressement judiciaire ou analogue est engagée à son encontre. Dans ce cas nous sommes fondés à demander en garantie de nos créances contractuelles et sans égard pour leurs échéances, la restitution des marchandises qui nous appartiennent sans que nous ayons à fixer un délai ultérieur ou à résilier le contrat. Tous les frais résultants de cette restitution sont à la charge de l'acheteur.

Ce dernier s'oblige à nous donner sur notre demande toutes informations utiles concernant la quantité existante de marchandises dont nous sommes restés propriétaire. L'acheteur s'engage également à contribuer à la garantie de nos créances en nous informant sans retard des actions que des tiers intenteraient contre lui et qui mettraient en cause la valeur de notre sûreté.

9. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

Dans le cadre de notre engagement envers la protection de l'environnement, nous mettons en œuvre des pratiques responsables et conformes aux réglementations en vigueur, notamment la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). En tant que producteur d'emballages, nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental et à promouvoir le recyclage de nos produits.

91. Gestion des Déchets et Recyclage: Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, nous contribuons à la gestion et au traitement des déchets issus de nos produits via notre partenariat avec Citeo, un organisme agréé pour la valorisation des emballages. Notre entreprise est enregistrée sous l'identifiant unique CITEO: FR388364_OTWVXH et l'identifiant unique CITEO PRO: FR388364_O2PCUU. Ces numéros sont attribués par Citeo et Citeo Pro dans le cadre de notre participation au dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur.

92. Conformité Légale: Nous veillons à ce que tous nos emballages soient conformes aux normes et exigences en matière de recyclabilité, et nous informons nos clients sur les méthodes appropriées de tri et de gestion des déchets. Nos emballages portent les symboles requis pour faciliter leur identification dans les filières de tri sélectif.

93. Réduction de l'Empreinte Environnementale: Dans le cadre de notre démarche environnementale, nous mettons également en œuvre des actions visant à réduire l'empreinte écologique de nos produits, notamment par l'optimisation des emballages, la réduction des matériaux non recyclables et la promotion d'alternatives durables.

10. GARANTIE

Nous déclinons toute responsabilité quant à la convenance de nos produits pour un usage précis. L'acheteur supporte les risques résultant de l'utilisation des marchandises isolément ou en association avec d'autres produits. Notre responsabilité est expressément limitée à la seule conformité du produit livré aux qualités habituelles dudit produit. En cas de contestation, celle-ci doit nous être adressée par écrit dans les 5 jours ouvrés à compter de l'arrivée des produits.

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent être formulées par écrit dans les 5 jours ouvrés de l'arrivée des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra nous laisser toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

Tout retour doit faire l'objet d'un accord formel entre nous et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client, à ses risques et périls et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques de retour sont à la charge de l'acheteur.

Dans le cas d'un retour tardif c'est à dire de plus de 15 jours à compter de l'accord du vendeur, 20% de la valeur de la marchandise ne seront pas crédités à l'acheteur.

11. CONTESTATION

Pour tous litiges relatifs aux présentes conditions, la Chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de Sarreguemines aura seule compétence, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Société COMPLET - Rue Nationale - Puits Simon 3 - B.P. 30277 - 57605 FORBACH Cedex. Tél. : 03 87 87 63 88

S.à.r.l. au capital de 152 449,02 € - Siret: 656 980 240 00021 - Code APE: 1089 Z